

0312744P
ACADEMIE DE TOULOUSE
LYCEE POLYVALENT JEAN-PIERRE VERNANT
9 CHEMIN DE LA CEPETTE
31860 PINS JUSTARET
Tel : 0562119380

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2025

Réuni le : 01/12/2025

Sous la présidence de : Guillaume Sauveur

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration approuve sur la base du fichier joint, les tarifs suivants :

- les tarifs forfaitaires annuels ainsi que la répartition du forfait annuel de demi-pension sur trois trimestres.
- Les tarifs 2026 du ticket repas élève (occasionnel) et du ticket repas commensal seront votés lors de la CP régionale du 13/12/2025.
- Tarifs forfaitaires des frais de réceptions
- Tarifs des locations

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Suivi de l'acte : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT JEAN-PIERRE VERNANT - PINS-JUSTARET - 0312744P

Emetteur : Conseil d'administration

Thème : Fonctionnement

Type : Acte non transmissible

Numéro de l'acte : 22

Année scolaire : 2025-2026

Date de signature : 02/12/2025

Date d'exécution : 02/12/2025

Date de publication : 02/12/2025

Action	Date	Acteur	Entité
Création	01/12/2025 15:46:55	Fatiha Talbi	EPLE
Signature	02/12/2025 16:05:23	Guillaume Sauveur	EPLE
Publication	02/12/2025 16:05:38	Guillaume Sauveur	EPLE

TARIFS 2026 (Votés au CA du)

I- TARIFS DE DEMI-PENSION

TOTAL ANNUEL FORFAITAIRE	Périodes de facturation du forfait annuel
--------------------------	---

Forfait	Année	Janvier à Mars	Avril à Juin	Septembre à Décembre	Nombre de jours
DP 5 jours (L-M-Me-J-V)	592,00 €	192,40 €	148,00 €	251,60 €	160 jours
DP 4 jours (L-M-J-V)	473,60 €	155,40 €	114,70 €	203,50 €	128 jours
DP 3 jours (3 jours fixes)	355,20 €	114,70 €	88,80 €	151,70 €	96 jours
DP 2 jours (2 jours fixes)	251,60 €	82,55 €	62,90 €	106,15 €	64 jours

Remise d'ordre	3,70€/jour
----------------	------------

Repas au ticket élève	4,34 €	(repas occasionnel)
-----------------------	--------	---------------------

II- TARIFS DES COMMENSAUX

TARIF 1		TARIF 2		TARIF 3
Indice Majoré ≤ 503 (ARL, AED, ETAT, Stagiaires)	3,80 €	Indice Majoré > 503	5,30 €	Personnes extérieures à l'établissement 8,00 €

III- TARIFS FORFAITAIRES DES FRAIS DE RECEPTION

	Tarif/personne
Café et thé	1 €
Café, thé, eau, jus	1,50 €
Café, thé, eau, jus, viennoiseries/biscuits	2 €

Les autres dépenses de réception (déjeuner, cocktails, etc. feront l'objet d'une facturation pour ordre du montant du coût des denrées utilisées).

IV- LOCATIONS

Studios	280€/mois + forfait de 30€ de charges soit 310 € mensuels
---------	---